

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20 mars 2026

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 20 mars 2026

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 3 avril 2026

POLITIQUE D04 MOYENS FINANCIERS**Budget Primitif 2026 - budget annexe Panneaux photovoltaïques**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-22, L. 1612-23, L. 1612-27, L. 1612-28 et L. 1612-35,

Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 des services publics industriels et commerciaux ;

Vu le règlement budgétaire et financier du Département en vigueur,

Vu la délibération du Conseil général n°2003/155 en date du 10 juillet 2003 décidant de voter le budget par nature,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2023-CD-1-7491.1 du 30 juin 2023 relative à la création du budget annexe pour le SPIC des Panneaux photovoltaïques, et approuvant ses statuts,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2026-CD-1-8781.1 du 20 février 2026 relative à la tenue du Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026,

Vu le compte de gestion 2025 du budget annexe Panneaux photovoltaïques établi et présenté par le Payeur Départemental,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2026-CD-1-8840.1 du 3 avril 2026 approuvant le compte de gestion 2025 du budget annexe Panneaux photovoltaïques,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2026-CD-1-8846.1 du 3 avril 2026 adoptant le compte administratif 2025 du budget annexe Panneaux photovoltaïques,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2026-CD-1-8834.1 du 3 avril 2026 portant affectation des résultats de l'exercice 2025,

Vu le procès-verbal du 17 novembre 2025 du Conseil d'exploitation de la régie chargée de l'exploitation du SPIC des Panneaux photovoltaïques prenant acte des informations apportées par le Directeur de régie relatives au bilan annuel prévisionnel 2025 précisément, le résultat net du budget annexe avec les dépenses de fonctionnement et d'investissement ainsi que les recettes projetées, et donnant un avis favorable sur le budget primitif prévisionnel 2026,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Sa commission des Finances, des Affaires européennes et générales entendue,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget annexe Panneaux photovoltaïques pour l'exercice 2026,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte le budget primitif 2026 du budget annexe Panneaux photovoltaïques tel qu'il figure dans la maquette budgétaire annexée à la présente délibération et arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

Budget annexe	Fonctionnement	Investissement
Panneaux photovoltaïques	62 000.00 €	10 197.00 €

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

Séance du vendredi 3 avril 2026**Budget Primitif 2026 - budget annexe Panneaux photovoltaïques**

Délibération

Président de la séance : Monsieur Pierre Bédier

Secrétaire : Geoffroy Bax de Keating

Votent POUR (41) : Myriam Aourir, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boullaran, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Raphaël NIVOIT, Karl Olive, Cédric Pemba-Marine, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Theyre, Marc Tourelle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absent excusé : Olivier De la Faire.

Procurations : Marie-Hélène Aubert à Olivier Lebrun, Philippe Benassaya à Lorrain Merckaert, Sonia Brau à Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon à Nicole Bristol, Gwendoline Desforges à Suzanne Jaunet, Guy Muller à Cécile Dumoulin, Arnaud Pericard à Pierre Fond.

Date de mise en ligne : 7 avril 2026

Transmission préfecture le : 7 avril 2026

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20260403-lmc1163715-BF-1-1

Du : 7 avril 2026

Délibération exécutoire le : 7 avril 2026

BUDGET PRIMITIF DU DEPARTEMENT DES YVELINES

EXERCICE 2026

Présenté par le Président du Conseil départemental

Date de Convocation: 20/03/2026

A Versailles,

Le Président du Conseil départemental,

Délibéré par le Conseil départemental, réuni en séance publique à VERSAILLES

, le 3 AVRIL 2026

Pierre BEDIER

Les membres du Conseil départemental :

M. AOURIR	C. ARENOU	M-H. AUBERT	G. BAX DE KEATING	P. BEDIER
		Pr. D. LEBELIN 		
P. BENASSAYA	L. BOULARAN	S. BRAU	N. BRISTOL	L. BROSE
Pr. L. DERCKAERT 		Pr. C. CHAGNAUD-FORAIN 		
C. CHAGNAUD-FORAIN	J. CHAMBON	B. COQUARD	I. COUTANT	S. D'ESTEVE
	Pr. N. BRISTOL 			
N. DAINVILLE	O. DE LA FAIRE	R. DELEPIERRE	C. DEMONT	G. DESFORGES
M.	ABSENT EXCLUSE			Pr. S. JAUNET 

F. DEVEZE	C. DUMOULIN	P. FOND	G. GARESTIER	M. HERZ
S. JAUNET	J. JEAN	J. KOLLMANNBERGER	O. LEBRUN	L. MERCKAERT
G. MULLER	R. NIVOIT	K. OLIVE	C. PEMBA-MARINE	N. PEREIRA
A. PERICARD	A. ROSETTI	P. STEFANINI	S. THEYRE	M. TOURELLE
P. WINOCOUR-LEFEVRE	C. ZAMMIT-POPESCU			

Nombre de conseillers en exercice : 42
 Nombre de conseillers présents : 41 (dont 7 Présents)
 Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour : 41
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Certifié exécutoire par le Président du Conseil départemental, compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2026 de la publication le 07/04/2026.

A Versailles, le 30/04/2026.

Le Président du Conseil départemental,


 Pierre BEDIER